

L'Unécof dit non à un seul syndicat étudiant

■ L'Unécof juge absurde la proposition de la Fef d'unir les mouvements étudiants.

Ce vendredi dans "La Libre", Maxime Mori, le président de la Fédération des étudiants francophones (Fef), appelait à la réunification des deux syndicats étudiants existants: le sien et l'Unécof (l'Union des étudiants de la Communauté française). Il considère qu'au sein d'un seul et même mouvement, la voix des étudiants pourrait mieux se faire entendre. Au vu de la position dominante de la Fef, cette prise de position s'apparentait à un appel envers les étudiants pour que ces derniers rejoignent la Fef. Maxime Mori partage également du constat que l'Unécof avait perdu plusieurs contradicteurs, ces assemblées lors desquelles un établissement élit le syndicat qui le représente, et qu'elle risque, si la situation n'évolue pas en 2019, de ne plus répondre aux critères de représentativité pour être reconnue et financée.

Remise en question du décret

On pouvait s'en douter, l'idée n'a pas fait sourire l'Unécof. *"L'idée de Maxime Mori est absurde, regrette Olivier Coppens, le président de l'Unécof. Il semble oublier que si l'Unécof a vu le jour en 1997, c'était pour offrir une alternative à la Fef, et que les étudiants puissent choisir le mouvement qui les représente le mieux. Nous sommes prêts à travailler ensemble sur plusieurs dossiers, Maxime Mori a d'ailleurs mon numéro, même si nous ne serons pas d'accord sur tout."*

Olivier Coppens, qui a pris la présidence de l'Unécof en septembre, reconnaît que l'année ne fut pas facile. *"Nous avons dû beaucoup travailler en interne pour nous restructurer et redéfinir des méthodes de travail. Mais nous continuons de plus belle à bosser pour et avec les étudiants. Nous ferons tout pour répondre aux critères de représentativité. Nous sommes un mouvement pluraliste qui a toute sa légitimité et qui est au service de la jeunesse."*

Au-delà de cette divergence, Olivier Coppens rejoint Maxime Mori sur les difficultés que représentent les contradicteurs organisés chaque année dans chaque établissement. *"42 fois par an, nous sommes donc en confrontation avec la Fef lors d'élections qui permettent de nous départager. C'est vraiment usant et cela prend beaucoup de temps. Aujourd'hui, c'est un décret qui organise ce mécanisme. Je n'ai pas de solution pour en sortir, mais je ne pense pas que la réunification soit une réponse à ce problème."*

BdO